

01 DESCRIPTION

Le SURFAPLAN est un produit prêt à l'emploi composé de différents types d'agrégats concassés choisis pour leur dureté, leur forme et leur taille complémentaires. Ils forment ainsi un fuseau granulométrique complet. Ces agrégats sont liés entre eux par un ciment haute résistance, dopé par des ajouts chimiques facilitant la mise en œuvre, augmentant les performances et diminuant le retrait du SURFAPLAN.

Le mélange ainsi obtenu est parfaitement homogène, la rigueur et le suivi de sa fabrication assurent au SURFAPLAN.

une qualité et des performances constantes conformes à sa fiche technique.

02 MODE D'APPLICATION

Le SURFAPLAN est spécialement conçu pour l'exécution de chapes incorporées (frais sur frais),

- + Dresser le béton ou le microbéton de support de -4 à -8 mm du niveau fini, suivant la finition choisie,
- + Mélanger au malaxeur deux sacs de 25 kg (pour 6 à 6,5 litres d'eau)
- + Si la finition du SURFAPLAN est lissée ou "peau de mouton", appliquer 14 à 15 kg/m² ; épaisseur de la chape incorporée : 5 à 6 mm dont 1 à 2 mm sont pénétrants dans le support frais qui doit être tiré à -4 mm,
- + Si le SURFAPLAN est destiné à être poncé polilisse (2 à 3 passes) ou poncé adouci (3 passes) ou sablé (2 à 4 bars), appliquer 20 kg/m² minimum, soit 8 mm d'épaisseur pénétrants dans le support frais qui doit être tiré à -6 mm du niveau fini,
- + Si le SURFAPLAN est destiné à recevoir un ponçage adouci fin (4 passes), fin (5 à 6 passes), polibrillant (8 à 9 passes), appliquer 24 kg/m² minimum, soit 10 mm, dans ce cas, le béton de support doit être tiré au niveau -8 mm du niveau fini.
- + Talocher et lisser,
- + Pulvériser 80 gr/m² de PULVERSTOP (cure anti-poussière).

03 CARACTÉRISTIQUES

Densité apparente : 1,6 environ.

Résistance à la compression sur cube de 5 cm d'arête : > 70 MPA

Résistance à l'usure (essai Taber) : perte en poids : 1,36 gr après 1000 tours (agrément de l'essai CEBTP PV n° 582.6.183).

Densité du revêtement : 2,2 environ.

Classement au feu : M0.

Dureté MOH : 7 à 8,4.

04 CONDITIONNEMENT

- + Sacs de 25 kg. Conservation-Stockage : 6 mois dans son emballage d'origine dans un endroit sec.

05 JOINTS

Le SURFAPLAN doit être appliqué en frais sur frais sur une chape de microbéton (5 cm mini si microbéton adhérent; 6 cm mini si microbéton désolidarisé ou un dallage 12 à 25 cm d'épaisseur). Ces chapes ou dallages doivent être découpées par des joints :

- + de retrait de retrait réalisés par sciage 1/3 de la hauteur (chape ou dallage en respectant les règles du DTU 13.3)

En effet, le DTU 13.3 est le seul à prendre en compte : **"les sols en béton fini par une couche d'usure"** ; soit la dimension du plus grand côté doit être au plus égale à 5 mètres, et de respecter les limites suivantes : longueur < 1,5 la largeur ; diagonale < 1,5 mètre.

Nous conseillons des panneaux carrés de 5 m x 5 m maxi ; s'ils doivent être rectangulaires : 5 m x 3,33 m maxi.

Nous préconisons de ne pas dépasser ces limites que les dallages soient sous abri ou soumis aux intempéries.

- + de dilatation, toute hauteur au droit des joints de dilatation structurels pour les sols intérieurs, tous les 25 ml dans les deux sens pour les sols extérieurs.
- + d'isolation toute hauteur par pose d'une mousse contre les éléments verticaux fondés,
- + de construction (toute hauteur par coffrage puis ouverture par sciage), pour obtenir le même aspect que les joints de retrait
- + de dilatation, toute hauteur au droit des joints de dilatation structurels pour les sols intérieurs,

«LA FISSURATION DU BETON ARMÉ OU NON étant un phénomène inhérent à la nature du matériau, le présent document vise à limiter la densité et l'ouverture des fissures sans prétendre à éviter leur formation».

- + Nos conseils vont dans ce sens et sont valables pour les une chape de microbéton (5 cm mini si microbéton adhérent - 6 cm mini si microbéton désolidarisé).

Nous vous rappelons que la découpe d'un sol aussi dur que le SURFAPLAN ne permet pas une découpe aussi nette que celle d'une feuille de papier et ceci quelle que soit la qualité de la lame, de la scie et de la mise en œuvre. L'aspect "fermeture éclair" du sciage est incontournable.

06 COLORATION

Le SURFAPLAN peut être livré en gris naturel ou coloré en rouge, brun, vert, ocre, gris clair, gris foncé ou noir ou en version «éclaircie» blanc cassé, beige rosé, jaune clair ou vert clair.

La couleur du SURFAPLAN qui est appliqué sur le béton frais variera avec le séchage du béton sur lequel il est incorporé. Il est donc parfaitement impossible que l'aspect définitif soit obtenu sans que ce séchage soit complet et sans que la surface ait subi un certain patinage dû à son utilisation.

Le choix d'un sol béton coulé en place doit se faire en tenant compte de ces paramètres physiques incontournables. Juger l'aspect d'un sol qui a moins de 6 semaines de séchage ou juste après l'enlèvement des protections est impossible. Nous vous rappelons que le SURFAPLAN existe en dalles préfabriquées (taille maxi 1,20 m x 1,20 m).

Ces dalles sèchent dans nos ateliers et arrivent sur les chantiers dans leur aspect définitif. Elles sont conseillées pour les petites surfaces (car elles éliminent les finitions manuelles des bords ou des angles). Elles sont conseillée pour les chantiers constitués de petites pièces (< 100 m²) ou de faibles largeurs (< 3 m) qui ne reçoivent pas l'habillage mural posé après le coulage du SURFAPLAN.

07 FINITIONS

- + Finitions en intérieur : lissée, poncée polilisse, adoucie, ou poncée polibrillante
- + Finitions en extérieur : talochée, «peau de mouton», micro-bouchardées, poncée dégrossie, bouchardée, alternée sablée/lissée ou sablée

Afin de faciliter le nettoyage, il est conseillé d'appliquer pour les sols intérieurs sur le béton + le SURFAPLAN sec (5 à 7 semaines après le coulage) une résine ou une cire de protection type SURFANET E (effet satiné) ou SURFANET R (effet mouillé) ou du SURFANET PU (anti-agressions chimiques).

Des protections physiques (type bidim + plaques isorel dur) posées au minimum 8 jours après le coulage, sont conseillées.

Pour les sols extérieurs donc anti-dérapants, il est conseillé d'appliquer le SURFANET M (Minéralisant).

Pour les sols lissés, l'aspect final du SURFAPLAN dépend totalement de son lissage mécanique. Partout où le lissage mécanique fini est contrarié par la taille des pièces ou le manque de largeur (couloirs), il faut prévoir au minimum une finition polilisse (2 passes de ponçage fin) qui estompe les différences entre finition machine et finition manuelle.

Il est donc impossible de lisser mécaniquement les angles ou les rives des voiles. Il est donc toujours préférable de prévoir des plinthes ou un habillage masquant ces différences.

Des éléments préfabriqués ou une finition poncée peuvent également permettre d'obtenir une finition de qualité des locaux petits ou étroits. Avant de décider de la nécessité d'une finition poncée (réalisée après minimum 3 jours de séchage), le maître d'œuvre peut juger le travail manuel exécuté et choisir si la finition polilisse doit être ou ne pas être réalisée, mais le ponçage doit être budgété.

Pour les locaux étroits (couloirs, circulations) ou de petite surface (> 50 m²), nous conseillons au maître d'œuvre de préconiser une des deux solutions : éléments préfabriqués ou ponçage indiqué ci-dessus.

08 MAINTENANCE

L'application du SURFAPLAN améliore les performances et l'aspect du béton de support (dallage ou chape) mais elle ne modifie pas la nature de son support qui reste une chape ou un dallage béton et doit, donc à ce titre être comme tous les sols en béton exposés au trafic, recevoir la maintenance définie par le paragraphe "Maintenance du DTU 13.3"



CLAUSES DE RESPONSABILITE

Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif en fonction de nos connaissances. Elles n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de vente et ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Pour chaque produit, une étude devra être réalisée en coordination avec nos services. Le choix de l'épaisseur du SURFAPLAN à mettre en place devra tenir compte de la qualité du support, de l'aspect et des performances désirées.